

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 19 JUILLET 2016 à 20h45**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Ordre du jour de la réunion du 5 juillet 2016

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fossés dans le nouveau développement résidentiel
4. Avis de motion – code d'éthique pour élu(e)s municipaux
5. Avis de motion – code d'éthique pour employé(e)s municipaux
6. Déneigement
7. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière – renouvellement du membership
8. Réfection des rues Champagne et Beaudoin - recommandation de paiement
9. Offre de service débroussaillage
10. Invitation et demande de commandite communauté autochtone Antaya
11. Résolution pour CPTAQ
12. Ponceau rang 6
13. Invitation ouverture Expo agricole
14. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
15. Période de questions
16. Ajournement de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-07-239

3- FOSSÉ DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Sujet reporté

4-AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE POUR ÉLU(E)S MUNICIPAUX

Madame Monique Boucher donne avis de motion qu'un nouveau règlement sur le code d'éthique pour les élu(e)s municipaux sera adopté dans une séance ultérieure.

5-AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE POUR EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX

Monsieur Daniel Mercier donne avis de motion qu'un nouveau règlement sur le code d'éthique pour les employé(e)s municipaux sera adopté dans une séance ultérieure.

6-DÉNEIGEMENT

Sujet reporté

7-AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORETS PRIVÉE DE LA CHAUDIÈRE – RENOUELEMENT DU MEMBERSHIP

2016-07-240

Il est proposé par, monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité renouvelle son membership à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.

8-RÉFECTION DES RUES CHAMPAGNE ET BEAUDOIN - RECOMMANDATION DE PAIEMENT

2016-07-241

Considérant que les travaux de réfection des rues Champagne et Beaudoin sont terminés ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a terminé son analyse du dernier paiement à faire à la Firme Giroux-Lessard Itée, responsable des travaux de réfection ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC recommande un paiement final de 36 930,33 \$ (taxes incluses) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement final de 36 930,33 \$ (taxes incluses) à la firme Giroux-Lessard Itée.

9-OFFRE DE SERVICE DEBROUSSAILLAGE

2016-07-242 **Considérant** que la Municipalité désire faire débroussailler les fossés des rangs 9, 10 et Petit Shenley ;

Considérant que monsieur Dany Champagne offre ses services pour le débroussaillage des fossés de la Municipalité à un taux horaire de 75,00 \$ de l'heure ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité retienne les services de monsieur Dany Champagne pour effectuer le débroussaillage dans la Municipalité au prix de 75,00 \$ de l'heure ;

Que les rangs sélectionnés pour le débroussaillage sont le 9, 10 et Petit Shenley ;

10-INVITATION ET DEMANDE DE COMMANDITE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ANTAYA

Sujet non traité

11-RÉSOLUTION POUR CPTAQ

2016-07-243 **Considérant** que le propriétaire du LOT 5 060 585 a demandé à la CPTAQ un morcellement de terrain et une utilisation à une fin autre que l'agriculture du résidu conservé ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit donner son avis à ce projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil Municipal informe la CPTAQ que cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley déclare qu'il n'existe pas (en zone blanche) d'espace approprié et disponible à ce type de projet.

12-PONCEAU RANG 6

Sujet reporté

13-INVITATION OUVERTURE EXPO AGRICOLE

Le directeur général fait mention au maire que celui-ci est invité à l'inauguration de l'Expo agricole.

14-PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

2016-07-244 **Attendu que** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 86 737 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété ;

Pour ces motifs, sur une proposition de monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2016-07-245 Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 12 août 2016.

Il est 21h20

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.